

ASSEMBLÉE NATIONALE30 novembre 2023

SOUTENIR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET SIMPLIFIER LA VIE ASSOCIATIVE (1601) -
(N° 1925)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 41

présenté par

M. Boucard, M. Fabrice Brun, M. Neuder, Mme Périgault, M. Pauget, M. Viry, Mme Corneloup,
Mme Petex-Levet, M. Kamardine, M. Gosselin, M. Descoeur, M. Cordier et M. Brigand

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.